



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION
 COMITE REGIONAL D'AUVERGNE DE NATATION
 ATRIUM – POLE TERTIAIRE D'ACTIVITES
 37, AVENUE DE GRAMONT
 03200 VICHY

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR
 DU 31 JANVIER 2014
 (CROS AUVERGNE – CLERMONT-FERRAND)**

<u>Participants :</u>	
Denis CADON	Président
Alain BERGON	Secrétaire Général
Claudine CHARMEIL	Trésorière
Daniel CHALMETON	Membre
Patrick CROISY (partiellement)	Vice-Président
Jacques DAUPHINOT	Membre
Dominique DELCHET (partiellement)	Vice-Président
Michèle DESORME	Membre
Alexandre DI CIOCCIO	Membre
Guy LAPORTE	Président de la commission des officiels
Jérôme LATHENE	Secrétaire Général Adjoint
Patrick SAUVAGNAT	Président de la commission water-polo
<u>Assiste</u>	
Hervé LEBAS	CTS
<u>Excusés</u>	
Vincent ARGILLIER	Président de la Commission natation course
Stéphane COLOMAS	Vice-Président
Christiane COSTE	Membre
Irène MILAN LAFFAY	Membre
Grégory NARCE	Membre
Juliette PUMAIN	Membre
Laurent SCLAFERT	Membre
Yves TIBLES	Membre
Valérie MERLE	Présidente de la commission natation synchronisée
Jean Paul NARCE (en mission fédérale)	Vice-président

Début de séance à 19 heures 43

Introduction

Le Président Denis CADON adresse ses remerciements à toutes et tous pour la participation à cette réunion du comité directeur, première de 2014. Il souhaite à tous une bonne année 2014.

Il accueille Alexandre DI CIOCCIO et Jacques DAUPHINOT pour leur première participation à un comité directeur, et en profite pour souligner l'importance de ces réunions qui permettent un bon partage des informations et une prise de décision collective pour les dossiers les plus importants.

Information du président et du secrétaire général

Considérant que la diffusion régulière des PV des réunions de bureau permet une information au fil de l'eau, le président et le secrétaire général ne reviennent que sur période depuis la réunion de bureau du 21 janvier.

- 23/01 : réunion au rectorat avec L'Inspecteur pédagogique régional en présence du CTS au sujet du CREA et de la convention à mettre en place avec les établissements scolaires.
- 24/01 : rendez-vous avec l'adjoint aux sports de Riom (63), le responsable de la piscine et les présidents de clubs.
- 28/01 : remise des trophées du CROS. Pour le CRAN, Guillaume BOSCHER a été récompensé pour ses performances sportives et Jérôme LATHENE comme dirigeant.
- Vincent Argillier a adressé sa démission de la présidence de la commission sportive natation, estimant qu'il n'est pas en mesure d'avoir les disponibilités suffisantes pour remplir correctement sa mission du fait de sa charge professionnelle. Le président a accepté cette démission.
- 7/02 : opération « Montluçon se met à l'heure olympique »
- 3/02 : rencontres sport santé bien-être organisées par le CROS Auvergne.

Guy LAPORTE signale une réunion de travail à l'initiative de VVA avec les clubs de l'agglomération et en présence de la FFN dans le cadre de la préparation d'une animation (mini Open) le 3 mai. Une prochaine réunion serait programmée le 27 février. Le président s'étonne que le CRAN et le CD03 n'aient pas été informés. Un point sera fait avec les interlocuteurs de la FFN / NEO.

Homologation des PV

Comité Directeur du 6 octobre 2013

Adopté à l'unanimité.

Réunion de bureau des :

22 octobre 2013, 05 novembre 2013, 20 novembre 2013, 18 décembre 2013, 21 janvier 2014. Tous sont homologués à l'unanimité.

Le secrétaire général organisera la publication des PV homologués sur le site internet du CRAN.

Validation de l'ordre du Jour de l'assemblée générale ordinaire du 16 mars 2014

Denis Cadon souligne l'importance de cette assemblée générale qui sera honorée de la présence de Francis Luyce Président de la FFN. Ce sera l'occasion de présenter le bilan du CRAN après une saison totale sous la responsabilité de l'équipe élue en septembre 2012.

Il est important de montrer qu'ensemble nous avons su redresser la situation et engager le CRAN dans une dynamique positive, grâce notamment au soutien financier apporté par la fédération. Il compte sur la participation de tous et la forte mobilisation des clubs. Il est important que chacun se sente concerné.

L'AG se déroulera l'après-midi au CREPS. Un déjeuner sera organisé avec le président et les membres du bureau.

Conformément au règlement intérieur du CRAN, l'ordre du jour doit être validé par le comité directeur. A la demande du président et du secrétaire général le comité directeur valide l'ordre du jour suivant qui intègre les principaux dossiers et autorise que des ajustements soient faits ultérieurement.

- Accueil des clubs et vérifications des pouvoirs (à faire à partir de 14h00)
- Allocution d'accueil par le président du Comité Régional
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 Juin 2013
- Adoption des décisions du Comité Directeur depuis le 22 Juin 2013
- Rapport moral d'activités du Secrétaire Général
- Allocution du président du Comité régional
- Rapports d'activités des Commissions (rapide avec projection de 2 slides)
 - Natation Course
 - Natation Synchronisée
 - Water-Polo

- Natation Maîtres
- Officiels
- ERFAN
- Médicale
- Nagez forme Santé
- Election complémentaire des membres du Comité Directeur
- Domaine financier
 - Compte rendu financier (Expert-Comptable + Trésorière)
 - Rapport des vérificateurs aux comptes
 - Adoption des comptes 2013
 - Adoption des tarifs 2014-2015
 - Budget prévisionnel 2014
 - Désignation des vérificateurs aux comptes
- Résultats du vote de l'élection complémentaire
- Intervention des personnalités présentes
- Remise des récompenses fédérales, jeunesse et sports, des labels clubs et de brevets fédéraux.
- Apéritif.

Le secrétaire général rappelle que les rapports doivent être adressés pour le 17 février. L'ordre du jour définitif sera adressé début dans les meilleurs délais, avec la convocation de relance.

Concernant l'élection complémentaire :

- Les candidatures doivent être adressées par courrier avec accusé de réception avant le 18 février.
- Tirage de la lettre pour l'ordre de communication des candidats : **S**
- Le comité directeur donne son accord pour que la validation des candidatures soit faite par le bureau.

Mise en place de l'organisme de discipline générale

Conformément à la volonté du bureau directeur de normaliser le fonctionnement du CRAN, le secrétaire général a préparé la mise en place de l'organisme de discipline général en application du règlement intérieur du CRAN.

La mise en place de cet organisme est une première étape de la mise en conformité du fonctionnement du CRAN. L'organisme d'appel sera installé ultérieurement.

Après discussion le comité directeur considère que dans l'article 23 du règlement intérieur qui fixe la composition de l'organisme, la restriction relative au nombre de membres de l'instance dirigeante concerne uniquement les membres du bureau directeur.

Sur proposition du bureau le comité directeur valide la composition suivante :

- Jean Michel COUCHET
- Michelle DESORME
- Jean Claude SAIGNE
- Jacques DAUPHINOT
- Christiane COSTE

Domaine financier

Clôture des comptes 2013

Après l'avoir remis à chaque membre présent, Claudine Charmeil commente le bilan prévisionnel de clôture de l'exercice 2013. Ce bilan quasiment définitif pourra être ajusté à la marge pour permettre la prise en compte des dernières opérations et après vérification par l'expert-comptable.

Le comité directeur souligne le résultat d'exploitation positif d'environ 53 000 euros qui est le résultat du suivi rigoureux du pilotage financier du CRAN. Le bureau souligne que la situation financière du CRAN s'améliore mais que son analyse ne doit pas être limitée au seul compte d'exploitation et qu'il faut tenir compte du bilan qui présente un passif encore important.

Le comité directeur valide le résultat provisoire présenté et donne son accord pour procéder par vote électronique pour l'homologation du résultat définitif qui sera présenté à l'assemblée générale.

La trésorière prendra contact avec les vérificateurs aux comptes pour caler leur intervention avant l'assemblée générale.

Règlement financier 2013-2014

Le comité directeur examine les adaptations à proposer au comité directeur pour la saison prochaine ;

- Maintien du tarif de la part régionale des licences
- Maintien du tarif des engagements
- Majoration de 100% pour les engagements adressés hors délais (après la fermeture de la procédure Extranat) et au plus tard lors de la réunion technique qui précède la compétition.
- Reversement aux comités départementaux de 2 € par engagement (pour toutes les disciplines) pour les pass compétitions qu'ils organisent par délégation du comité régional.
- L'engagement d'une équipe pour le championnat régional de water-polo est fixé à 150 euros.

Consultation pour sélection d'un commissaire aux comptes :

A la demande du président Claudine Charmeil a engagé la consultation pour un commissaire aux comptes. Pour l'instant une seule proposition a été adressée. Il apparaît que seule l'assemblée générale peut désigner un commissaire aux comptes ; et que la mission doit être engagée pour six ans, ce qui représente un engagement financier important.

Le comité directeur débat sur l'obligation pour un comité régional de prendre un commissaire aux comptes. Sous réserve que la nécessité soit confirmée, le comité directeur donne le feu vert pour que la sélection d'un commissaire aux comptes soit soumise au vote de l'assemblée générale.

Denis Cadon indique qu'il se rapprochera à nouveau des services de la fédération pour clarifier la nécessité ou non par un comité régional d'avoir un Commissaire aux comptes.

Tour de table des commissions et communication du calendrier des prochaines réunions

Natation Course

Suite à la réunion du bureau du 20 novembre une solution est à l'étude pour permettre d'apporter une aide financière à la préparation pour les championnats de France « Elite et Jeunes » et pour les championnats N2 d'hiver (à confirmer car le nombre est important).

L'idée est de verser une aide forfaitaire aux clubs pour les nageurs partis en stage et sous réserve qu'ils aient réellement participé au championnat cible et que le club adresse une facture au CRAN.

Ce dispositif ne pourra être mis en œuvre qu'après confirmation de la faisabilité d'intégration dans la convention CNDS.

Natation Synchronisée

RAS

Water-polo

Patrick Sauvagnat fait le point sur le déroulement de la saison :

Championnat régional :

- la phase des matchs aller est terminée.
 - Chamalières Montferrand Natation – La Cantalienne : 13 / 11
 - NC Moulins – Chamalières Montferrand Natation : 25 / 7
 - La Cantalienne – NC Moulins : 4 / 28
 - Classement intermédiaire : NC Moulins (6), Chamalières Montferrand Natation (3), La Cantalienne (0).
- Contacts avec les clubs de Nevers et Saint Chely d'Apcher qui sont intéressés pour des matchs amicaux. Voir s'il est possible de les intégrer dans le championnat régional 2014-2015.

Tournoi régional de Juin : Le club de Saint-Chély d'Apcher est invité à participer.

Officiels :

- session de formation de 15 officiels B le 15 décembre à Moulins
- prochaine formation à Aurillac le 30 mars
- Un officiel B de Chamalières vient de terminer son parcours de formation.

Coupe de France :

- Pour la première fois le CRAN engagera une sélection à la coupe de France des régions des jeunes de water-polo (nés en 2000 et 2001).
- La sélection comportera 13 joueurs (les 3 clubs auvergnats devront être représentés), 2 accompagnateurs et 1 arbitre. Les minibus seront mis à disposition par les clubs de Moulins et Chamalières.
- Afin de préparer cette compétition deux rassemblements sont prévus, le premier se tiendra à Moulins le 22 février prochain à compter de 13 heures 00 et le second se déroulera courant Mai à Chamalières.

Officiels

Guy Laporte annonce l'ouverture du module de gestion des officiels sous Extranat. Les correspondants départementaux ont été formés.

Un mail cosigné du président de la commission et du secrétaire général sera adressé aux clubs afin d'informer les officiels de la mise en service progressive du module, de l'envoi d'un mail personnel pour communication d'un identifiant et mot de passe et les invitant à saisir leurs coordonnées et renseignements personnels.

ERFAN

La procédure sera engagée rapidement pour renouveler l'agrément du CRAN (via l'ERFAN) comme organisme de formation.

Organisation

Le projet de convention d'organisation adressé par Dominique Delchet est en cours de validation. Il sera amendé pour tenir compte des situations rencontrées depuis le début de la saison afin de clarifier les dépenses à la charge du CRAN et celles à la charge du club qui sont couvertes par le forfait versé au club.

Denis Cadon le remercie pour le travail fait.

Point sur la désignation des délégués lors des compétitions régionales. L'objectif est d'impliquer le maximum de membre du comité directeur.

Commission informatique

En tant que Présidente de la commission informatique Catherine Virot a organisé le 25 janvier une journée de formation sur Extranat et l'ARES (avec l'intervention d'Eric Bouté du service informatique de la FFN).

Denis Cadon souligne une nouvelle fois l'importance de cette démarche et la volonté du CRAN d'accompagner les clubs et comités départementaux sur ce domaine, mais aussi le souhait et même la nécessité de mettre en place un collectif régional ARES et Extranat qui pourra intervenir lors des compétitions organisées par le CRAN.

Le constat est que l'intérêt est confirmé pour Extranat mais que les clubs ne se sentent pas encore concernés par le chronométrage électronique. Une proposition sera faite par la commission pour remédier à cette situation et renforcer l'implication des clubs.

Le président remercie Catherine et Sébastien pour leur engagement.

Trophée Lucien Zins

Jérôme Lathène informe le comité directeur de l'avancement du dossier.

Le Président lève la séance à 23h00

Alain BERGON



Secrétaire Général

Denis CADON



Président